

LE SÉNAT

Le mardi 24 mai 1988

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

PÉRIODE DES QUESTIONS

L'AGRICULTURE

L'OUEST—LA SÉCHERESSE—LA RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE—LES MESURES GOUVERNEMENTALES

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais demander au leader du gouvernement si une réunion entre le ministre fédéral de l'Agriculture et ses quatre homologues de l'Ouest a été convoquée pour discuter de la grave sécheresse qui sévit dans l'Ouest.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je ne connais pas la date à laquelle la réunion se tiendra. Je crois que mon ami sait qu'une telle réunion aura lieu.

Le sénateur Olson: A titre de question supplémentaire, je voudrais demander au leader du gouvernement de nous donner l'assurance qu'il fera part au ministre de l'urgence de la situation qui est en fait pire aujourd'hui qu'hier et cette semaine que la semaine dernière. La situation est tellement urgente que chaque jour d'attente a de très graves conséquences pour certains éleveurs qui ont déjà commencé à vendre leur bétail.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, avec tout le respect que je lui dois, je voudrais demander à l'honorable sénateur de cesser de donner l'impression que le gouvernement fédéral et les provinces ne font rien à ce sujet.

Comme je l'ai déjà dit, il y a un comité fédéral-provincial qui suit attentivement la situation. Des contacts au niveau ministériel ont eu lieu entre Ottawa et les provinces et une réunion se tiendra entre le ministre fédéral et ses homologues des provinces.

L'honorable sénateur cherche à donner l'impression que personne à Ottawa n'est au courant de ce qui se passe. Je voudrais l'assurer que les intérêts de l'Ouest et la grave sécheresse qui y règne sont bien connus des députés aussi nombreux qu'efficaces qui représentent cette région du Canada à la Chambre des communes.

Le sénateur Olson: Si cela est vrai, je dirai qu'il y a eu un long délai, peut-être même un trop long délai, entre le moment où on s'est rendu compte de la gravité de la situation et celui

où on a commencé à agir. Avant d'afficher sa moue dégoûtée, le leader du gouvernement devrait comprendre qu'il y a des gens là-bas qui se demandent aujourd'hui, comme ils se demandaient hier et la semaine dernière, si le gouvernement fédéral a l'intention de faire quelque chose au sujet de cette situation. Ils sont maintenant incapables de nourrir leur bétail. Comment puis-je faire comprendre cela au leader? Je lui demandais seulement de sensibiliser ses collègues à l'urgence de la situation pour qu'ils agissent.

Au cas où il ne le saurait pas, je peux lui dire que les encans de bétail de l'ouest du Canada commencent à se remplir de vaches reproductrices, mais que ce n'est pas le temps de les vendre à moins qu'il n'y ait urgence, comme lorsque les agriculteurs sont incapables de les nourrir, par exemple.

Ces animaux perdent du poids de jour en jour. Ils perdent jusqu'à trois ou quatre livres par jour, et au prix actuel, cela coûte cher.

Je n'ai pas l'intention de faire un discours, . . .

Le sénateur Argue: Continuez.

Le sénateur Olson: . . . mais le gouvernement devrait faire quelque chose. Je n'ai pas à m'excuser de dire au leader qu'il y a urgence et qu'on n'a encore rien fait malgré tout.

Je lui demande poliment, encore une fois, de faire comprendre aux autorités fédérales que c'est maintenant qu'il y a urgence et non après que le gouvernement aura encore plus étudié la situation.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, malgré tout le respect que je vous dois, il n'est pas nécessaire de dire au ministre responsable ni aux représentants élus de l'ouest du Canada que la situation est urgente. Ils le savent déjà.

Le sénateur Olson: Les éleveurs de bétail de l'ouest du Canada n'ont aucune idée de ce qu'on leur réserve. Je voudrais qu'ils sachent quand le gouvernement fédéral entend prendre ses responsabilités et remédier à la situation.

LA LOI SUR LE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS DES INUVIALUIT DE LA RÉGION OUEST DE L'ARCTIQUE

PROJET DE LOI MODIFICATIF—3^e LECTURE—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Troisième lecture du projet de loi C-102, Loi modifiant la Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique, tel que modifié.—(*L'honorable sénateur Macquarrie*).